



N° de résolution
ou de résolution
ou annotation

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du nouveau conseil municipal de la Municipalité de La Bostonnais que se tenait le 9 mars 2021 en présentiel, mais sans public, à 19 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse Rachel Fluet et en présence des conseillers François Baugée (siège #1), François Descarreaux (siège # 2), Guy Laplante (siège #3), Robert Veillette (siège # 4), Renée Ouellette (siège #5), et Isabelle Verreault (siège #6) formant tous quorum. Le directeur général par intérim Yves Tousignant en poste depuis le 5 janvier 2021 agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2020**
4. **Correspondances**
 - 4.1 Résolution 2021-014 CMQ (fin de l'administration provisoire depuis le 4 février 2021)
 - 4.2 Résultat et coût préliminaire/élection partielle du 28 février 2021 (postes (5) comblés)
5. **Affaires découlant**
6. **Affaires nouvelles**
 - 6.1 Calendrier des séances publiques (heure)
 - 6.2 Désignation/maire suppléant
 - 6.3 Autorisation de signatures de chèques
 - 6.4 Comités municipaux 2021
 - 6.5 Achat tablettes Samsung (élus et directeur général)
 - 6.6 Achat manuel de l' élu municipal (dernière version)
7. **Trésorerie**
 - 7.1 a) Adoption des dépenses mensuelles des mois de janvier et février 2021;
 - b) Autorisation de dépenses par la secrétaire-trésorière adjointe Louise Drolet (vacant du poste directeur général)
8. **Permis de construction**
9. **Varia**
9. **Période de questions**
10. **Tour de table des conseillers et de la mairesse**
11. **Clôture de l'assemblée**
12. **Levée de l'assemblée**
1. **Ouverture de la séance (19 h 30)**

La nouvelle mairesse Rachel Fluet fait référence au code de déontologie et insiste sur le respect et la civilité.





N° de résolution
ou annotation
ou annotation

2021-03-02

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet de l'ordre du jour est adopté sur proposition de la conseillère Renée Ouellette et appuyé par le conseiller Robert Veillette avec l'ajout des items 7.1 c) et 9 a) :

7.1 c) Subvention annuelle aux Associations de villégiateurs

9. a) Comité consultatif d'urbanisme

3. Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2020

Le procès-verbal est adopté sur proposition de la conseillère Renée Ouellette et appuyé par le conseiller François Descarreaux.

4. Correspondances

4.1 L'administration provisoire de la Municipalité de La Bostonnais par la Commission municipale du Québec a duré du 23 novembre 2020 au 4 février 2021 faute de quorum par le conseil municipal.

4.2 La mairesse indique un coût provisoire d'environ 25 000 \$ pour le scrutin du 28 février 2021 incluant les frais Covid-19 qui s'élèvent à plus de la moitié et qui seront absorbés par une aide financière gouvernementale de 32 000 \$.

5. Affaires découlant

6. Affaires nouvelles

6.1 Maintenant que la Municipalité de La Bostonnais se trouve en zone orange depuis le 8 mars 2021, les assemblées ordinaires reviendront à 19 h 30 le 2^e mardi de chaque mois comme d'habitude, mais sans public pour le moment.

6.2 Désignation/ maire suppléant

CONSIDÉRANT QUE le conseiller François Baugée au siège #1 avait été désigné maire suppléant le 20 décembre 2020 par la Commission municipale du Québec selon la résolution 2020-001;

CONSIDÉRANT QUE depuis le 4 février 2021, la Commission municipale du Québec a mis fin à l'administration provisoire de la Municipalité de La Bostonnais;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu formation d'un nouveau conseil municipal lors de l'élection partielle du 28 février 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller François Descarreaux

APPUYÉ PAR : Le conseiller Robert Veillette

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil.

QUE la conseillère municipale Renée Ouellette soit désignée mairesse suppléante jusqu'aux prochaines élections municipales du 7 novembre 2021, soit un mandat de huit (8) mois.

Formulaires d'Adhésions C.C.C. (111) 583-2175 / 1-800-453-4578 - M-103IMP





N° de résolution
N° de résolution
ou annotation
ou annotation

2021-03-05

6.3 Autorisation de signatures de chèques

CONSIDÉRANT la résolution 2020-009 adoptée le 12 janvier 2021 par la Commission municipale du Québec autorisant le maire suppléant François Baugée;

CONSIDÉRANT la tenue de l'élection partielle du 28 février 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

APPUYÉ PAR : Le conseiller François Baugée

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil.

QUE le conseil municipal autorise la mairesse Rachel Fluet et la secrétaire-trésorière adjointe Louise Drolet à signer les chèques et affaires bancaires pour et au nom de la Municipalité de La Bostonnais.

6.4 Comité municipaux 2021

CONSIDÉRANT la tenue d'élection partielle le 28 février 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Isabelle Verreault

APPUYÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil.

QUE le conseil autorise la composition suivante des comités municipaux pour l'année 2021 :

COMITÉS	ÉLUS	EMPLOYÉS
Ressources humaines	- Rachel Fluet - Isabelle Verreault	- Directeur général - Sec-très adjointe
Comité de sélection	- Rachel Fluet - Isabelle Verreault	- Directeur général - Sec-très adjointe
Sécurité civile	- François Descarreaux - Robert Veillette	- Directeur général - Insp. municipal
Finances	- Renée Ouellette - Isabelle Verreault	- Sec-très adjointe
Voirie/Hygiène du milieu	- Renée Ouellette - François Descarreaux	- Insp. municipal
Matières résiduelles	- François Descarreaux - Robert Veillette	- Insp. municipal

2021-03-06

6.5 Achat tablettes Samsung

CONSIDÉRANT QUE cet achat sera financé par une aide financière gouvernementale au montant de 32 341 \$ dans le contexte de la pandémie de la Covid-19;

CONSIDÉRANT QUE la soumission d'Ordi Plus informatique de La Tuque s'élève à 4 092.84 \$ incluant les taxes, pour la fourniture de huit (8) tablettes avec carte mémoire et étui pour les élus et le directeur général,

EN CONSÉQUENCE, IL EST;



Procès-verbal du 9 mars 2021



N° de résolution
ou annotation
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103MMP

2021-03-07

2021-03-08



PROPOSÉ PAR : Le conseiller Robert Veillette

APPUYÉ PAR : Le conseiller Guy Laplante

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil.

QUE le conseil municipal autorise le directeur général par intérim Yves Tousignant à procéder à l'achat des tablettes électroniques selon la soumission ci-haut mentionnée. Que le conseil utilise les fonds rendus disponibles par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation dans le contexte de la pandémie. Que l'utilisation des tablettes électroniques soit strictement professionnelle tout en demeurant la propriété de la Municipalité de La Bostonnais.

6.6 Achat manuel de l'élu municipal (dernière version)

Reporté lorsque la dernière version (8) sera disponible en septembre prochain soit à la veille des élections municipales du 7 novembre 2021.

6.7 Rapport/comité de sélection : Poste directeur général

Le comité de sélection s'est rencontré le 8 mars en après-midi et ne recommande pas la seule candidature reçue à un 2^e affichage dans le Nouvelliste.

7 Trésorerie

7.1 a) Adoption des dépenses des mois de janvier et février 2021

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des dépenses pour les mois de janvier et février 2021;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses mensuelles respectent les prévisions budgétaires 2021 adoptées par la Commission municipale du Québec le 22 janvier 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

APPUYÉ PAR : Le conseiller François Baugée

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil.

QUE le conseil municipal adopte les dépenses mensuelles de janvier et février 2021 telles que soumises par le personnel municipal.

7.1 b) Autorisation des dépenses par la secrétaire-trésorière adjointe Louise Drolet

CONSIDÉRANT QUE le directeur général par intérim Yves Tousignant quittera ses fonctions le 18 mars 201 pour un autre défi professionnel;

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur général/secrétaire-trésorier sera vacant pendant un certain temps;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette



N° de résolution
ou annotation
2021-03-09

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP
Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

APPUYÉ PAR : Le conseiller François
Descarreaux

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil.

QUE la secrétaire-trésorière adjointe Louise Drolet soit autorisée à dépenser pour le bon fonctionnement de la Municipalité de La Bostonnais.

7.1 c) **Subvention/Associations de villégiateurs**

CONSIDÉRANT QUE la Politique accordant une ristourne de 18 % sur la taxe foncière de proximité (générale) pour l'entretien des chemins privés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Robert Veillette

APPUYÉ PAR : La conseillère Isabelle Verreault

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil.

QUE le conseil municipal autorise le versement pour l'année 2021 d'une subvention aux Associations de villégiateurs respectant la Politique totalisant un montant de 5 817.99 \$ soit : un chèque de 3 523.45 \$ pour l'Association du lac Brochet, un chèque de 1 622.64 \$ pour l'Association du lac-à-l'Ours Sud et un dernier chèque au montant de 671.90 \$ pour l'Association du lac-à-l'Ours.

8. **Permis de construction**

Pour le mois de janvier 2021, 6 permis pour une valeur totale de 31 000 \$ rapportant 114 \$ et pour le mois de février 2021, 3 permis pour une valeur totale de 5 000 \$ rapportant 190 \$.

9. **Varia**

a) Le conseiller Guy Laplante ajoute l'item : Comité consultatif d'urbanisme pour compléter sa formation; la mairesse Rachel Fluet répond que ce sujet sera ramené en avril suite à des recherches.

10. **Période de questions**

Aucun public admis avec la pandémie, mais possibilité d'adresser des questions par courriel ou dans la boîte aux lettres à l'entrée de l'hôtel de ville.

11. **Tour de table des conseillers et de la mairesse**

Le conseiller François Baugée estime qu'il y aura parfois des dossiers corsés.

Le conseiller François Descarreaux se penchera sur les projets municipaux.

Le conseiller Guy Laplante tient à exprimer sa dissidence en plus de son vote contre lors de l'adoption de la résolution 2020-11-14 le 10 novembre 2020 donnant un mandat à Me André Lemay concernant un dossier de construction illégale et se dit déçu du retrait de l'item CCU (Comité consultatif d'urbanisme).

Le conseiller Robert Veillette veut relever un nouveau défi dans ce mandat court.

La conseillère Renée Ouellette est prête à travailler main dans la main.



Procès-verbal du 9 mars 2021



N° de résolution
de résolution
ou annotation

La conseillère Isabelle Verreault veut comprendre les rouages de la politique municipale.

La mairesse Rachel Fluet en poste depuis le 4 février dernier trouve la tâche colossale avec un personnel surchargé, mais tient à mettre le train sur les rails et souligne le départ du directeur général par intérim Yves Tousignant le 18 mars prochain.

11. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Guy Laplante

APPUYÉ PAR : Le conseiller François Baugée

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 45.

Rachel Fluet mairesse

Rachel Fluet
Rachel Fluet, mairesse

Yves Tousignant

Yves Tousignant, directeur général par intérim

Isabelle Verreault
deuchin générale

